

SPORT SANTÉ

OMS DE SAINT-PAUL

Vous êtes **un ou une ancien(ne) bénéficiaire Sport Sur Ordonnance** de l'OMS de Saint-Paul ?

Vous ne pratiquez pas d'activité physique et vous **vivez dans les territoires ruraux de la Commune de Saint-Paul** ?

**BOUGEZ
AVEC L'OMS DE
SAINT-PAUL!**

1

JE CONSULTE MON MÉDECIN TRAITANT
qui me délivre un certificat médical de non
contre-indication à la pratique
d'une activité physique

2

JE CONTACTE L'OMS DE SAINT-PAUL
pour prendre rendez-vous avec
un EAPAS de l'OMS de Saint-Paul

3

**JE PRATIQUE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE
GRATUITE* PENDANT 1 AN AVEC UN COACH
«SPORT SANTÉ +»**

* Coût de votre adhésion calculé en fonction de votre quotient familial.

Office Municipal des Sports de Saint-Paul
165 boulevard du front de mer, 97460 Saint-Paul
0692 57 14 01 | 0262 34 59 53 | sportsante@oms-saintpaul.re
www.oms-saintpaul.re

